Le choix des Français : se débarrasser de Macron maintenant, ou être SDF cet hiver

écrit par Maxime | 20 août 2023





J'entrevois des rictus moqueurs s'esquisser sur les lèvres : se débarrasser de Macron maintenant ou être SDF cet hiver ? De qui se moque-t-on ? Populisme, « l'extrême-droite » joue sur les peurs etc.

L'on pense qu'on aura les moyens, qu'on a de l'argent de côté, des revenus suffisants, qu'on pourra faire face…qu'on est propriétaire, qu'on a remboursé sa maison, qu'on n'a aucun risque d'être SDF…

Et si finalement, nous n'avions rien vu, rien imaginé de ce qui pourrait nous tomber dessus cet hiver ? de ce que la haine de Macron, ou plus simplement son inconséquence, son impéritie, son incompétence et son obstination sont capables de produire ?

N'oublions pas que le « golden boy » est censé avoir dépensé les millions gagnés chez Rotschild du seul fait de son train de vie, qu'il vit ensuite avec 20.000 euros d'argent de poche (au moins) tous les mois depuis 2017... qu'étant issu d'un milieu plus qu'aisé, il n'a jamais eu vraiment les

pieds sur Terre quand il s'agit d'argent.

Quand les factures astronomiques vont tomber, parce qu'il n'y aura plus le « bouclier énergétique », quand il faudra rembourser ce même « bouclier » car c'est de l'impôt différé qui est attaché à toutes ces aides, cela va faire mal.

Alors peut-être certains ont-ils investi dans la pierre et se disent que leurs revenus locatifs aideront à s'en sortir. C'est oublier qu'à chaque crise majeure, les locataires peuvent être exemptés au moins temporairement de payer leurs loyers. Macron l'avait fait pour les locataires commerciaux pendant le covid. Les bailleurs, même particuliers, qui louaient un local à usage commercial se sont vus privés de leurs loyers.

De même, une crise énergétique majeure pourrait s'accompagner d'une suspension de loyers pour les ménages ayant un revenu inférieur à un seuil. La tendance de la puissance publique sous Macron et les précédents présidents d'ailleurs aussi est de transférer sur la tête des petits propriétaires ce genre de risque : pour preuve, le régime aberrant du squat ainsi que les incitations à louer une partie de son habitation à une personne qui ne pourrait pas louer autre chose qu'une chambre faute de revenus suffisants. L'Etat tend à se décharger sur les simples particuliers de la gestion de SDF grâce au « droit au logement ».

Quant à faire face aux factures hivernales, il faudra avoir les reins très solides… sauf à gagner beaucoup d'argent, avoir fait un bel héritage ou gagné au loto, pour beaucoup de Français la crise sera très rude.

D'ailleurs, qu'est-ce que « gagner beaucoup d'argent » ? Bien souvent, exploiter une affaire rentable, où les gens acceptent de payer cher pour telle ou telle raison… mais si les revenus de la population ne permettent même plus de faire face aux besoins essentiels, ces activités risquent de devenir beaucoup moins lucratives.

Et même quand on a les moyens, dépenser 1500, 2000 euros par mois pour chauffer sa maison, c'est insupportable quand on a le sens de ce que ces sommes représentent, représentaient, quand on sait ce que c'est que gérer un budget…

D'ores et déjà certaines entreprises ont vu leurs factures énergétiques multipliées par 5, 6, 7...

https://resistancerepublicaine.com/2023/08/16/faillites-a-ca
use-de-lenergie-les-ecolos-dingos-jubilent-qui-pronent-ladecroissance/

Alors que faire ? Ne plus se chauffer ? C'est là qu'on touche à la notion d'habitabilité. Même avec un toit sur la tête, on peut être à la rue si on n'a plus les moyens de se chauffer !

Un logement qu'on ne peut plus chauffer devient indigne au sens de la loi… ou encore impropre à l'habitation en droit de la construction.

Certes, normalement ces notions s'apprécient indépendamment du coût de l'énergie pour l'occupant. Il suffit qu'un dispositif de chauffage moderne soit installé pour que le logement donne satisfaction du point de vue légal.

Mais si le chauffage devient ruineux parce que le locataire doit mettre tous les mois les 800, 1000 euros dont il ne dispose pas pour se chauffer, qui sait si les juges n'iront pas jusqu'à « charger » le propriétaire qui, bien que ne louant pas une « passoire énergétique », aurait pu investir dans un mode de chauffage plus économique après avoir fait des travaux importants pour améliorer l'isolation ?

https://www.aisne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Habitat-construc
tion-renouvellement-urbain-et-accessibilite/Pole-

departemental-de-lutte-contre-l-habitat-indigne/Qu-est-ceque-l-habitat-indigne

« Constituent un habitat indigne les locaux utilisés aux fins d'habitation et impropres par nature à cet usage, ainsi que les logements dont l'état, ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé. »

L'habitat indigne sera-t-il caractérisé quand un budget en rapport avec le niveau du logement ne permet plus de le chauffer correctement ? Qui sait de quoi les juges seront capables, pour exonérer un locataire de son obligation de payer le loyer, pour pouvoir avoir les moyens de se chauffer dignement ?

Quant aux propriétaires de leurs logements, ils risquent de se retrouver dans la même situation d'habiter une maison ou un appartement dont le chauffage revient trop cher, devant se contenter de 10 ou 11°C pendant l'hiver (voire moins), au risquer de tomber malade...

Dans un tel cas, ils n'auront de recours contre personne. Alors certes, avec un toit sur la tête, mais sans les qualités de ce qui constitue normalement une habitation...

C'est bien le risque pris par une très grande partie de la population : avoir le choix entre se débarrasser de Macron et sa politique russophobe dès à présent, ou devoir être « à la rue » dans son propre logement cet hiver…

Le logement ne présentera plus de caractère **habitable**, défini en droit de la construction comme « en état d'être reçu » parce que les travaux essentiels permettent à celui qui fait construire d'y vivre même si les finitions restent à faire :

https://www.lba-avocat.com/articles/119-la-reception-des-tra

vaux-comment-et-pourquoi

Ainsi, un logement n'est pas habitable s'il ne peut être chauffé.

Même ceux qui se croient à l'abri de ce risque pour avoir assez d'aisance financière risquent d'avoir des surprises. Car même dans le cas où ils n'auraient pas investi dans la pierre avec le risque que leurs locataires soient autorisés à ne plus les payer pour pouvoir passer l'hiver, la misère autour d'eux ne les met pas à l'abri d'être délogés par des gens qui n'auront plus de logement…

En effet, on ne se débarrasse pas si facilement des dettes que ne manquera pas de susciter la crise énergétique. Les budgets fragiles risquent de plonger dans le rouge sans solution de retour avec des saisies immobilières à la chaîne… Les huissiers ne vont pas manquer de travail, eux…

Beaucoup de gens qui n'arrivaient déjà pas à joindre les deux bouts vont couler et n'auront plus rien à perdre. Ils tenteront de squatter par réflexe de sauvegarde, même si on sait que beaucoup des nôtres préfèrent dormir dans leur voiture et y être retrouvés morts de froid au petit matin mais avec le sentiment (hélas injuste) d'avoir été honnêtes jusqu'au bout et d'avoir su garder la tête haute sans violenter personne...

Même la « frange macroniste » de la population est concernée, celle qui festoie en se croyant à l'abri, et surtout qui s'en tamponne de savoir les autres dans le pétrin (contrairement aux patriotes qui, même aisés, n'acceptent pas que des gens honnêtes et ayant des valeurs saines se retrouvent dans la détresse à cause de Macron).

Beaucoup d'entre nous, sans doute, avons écarté de notre esprit le risque d'être un jour SDF. On pense inconsciemment qu'avec toutes les aides sociales qui existent, les SDF seraient en quelque sorte des fautifs, des gens qui n'auraient pas fait assez pour s'en sortir, ou qui auraient mal géré délibérément leurs affaires. Nous risquons d'avoir cet hiver de grosses surprises. On ne pourra pas vivre éternellement dans un monde de bisounours où il suffit de faire des « chèques » en faisant tourner la planche à billets, comme le fait Macron...

Nous sommes en cet été contraints d'être des cigales : l'on chante, l'on chante, à l'ombre de ce « bouclier » qui n'est que poudre de perlimpinpin... mais la fourmi russe saura nous rappeler à l'ordre cet hiver.

Alors pas d'autre choix, dégager Macron dès que possible, ou s'attendre au pire cet hiver.